

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE
D'OLORON-SAINTE-MARIE - PYRENEES-ATLANTIQUES**

❧❧❧

SÉANCE DU 21 DECEMBRE 2015

❧❧❧

Présents :

M. Hervé LUCBEREILH, Maire, Président,
M. Daniel LACRAMPE, M. Gérard ROSENTHAL, Mme Dominique FOIX,
M. Pierre SERENA, M. Jean-Jacques DALL'ACQUA, Mme Rosine CARDON,
Mme Denise MICHAUT, M. Clément SERVAT, Adjoints,
Mme Henriette BONNET, Mme Maïté POTIN, M. Didier CASTERES,
Madame Aracéli ETCHENIQUE, Monsieur André LABARTHE,
Madame Valérie SARTOLOU, Monsieur Michel ADAM, Monsieur Jacques NAYA,
M. André VIGNOT, Mme Carine NAVARRO, Monsieur David CORBIN,
Mme Ing-On TORCAL, Monsieur Francis MARQUES,
Mme Marie-Lyse GASTON, Monsieur Jean-Etienne GAILLAT,
Mme Aurélie GIRAUDON, Monsieur Robert BAREILLE, Mme Anne BARBET,
Monsieur Jean-Pierre ARANJO, Monsieur Patrick MAILLET.

Délégations de vote :

Mme Maylis DEL PIANTA donne pouvoir à Mme Denise MICHAUT,
Mme Leïla LE MOIGNIC-GOUSSIES donne pouvoir à M. Pierre SERENA, **REÇU**
Mme Patricia PROHASKA donne pouvoir à Mme Ing-On TORCAL,
M. Bernard UTHURRY donne pouvoir à M. Jean-Etienne GAILLAT. le **24 DEC. 2015**

❧❧❧

SOUS-PREFECTURE
OLORON STE MARIE

**1 - CONVENTION GENERALE DE PARTENARIAT COMMUNE/ADAPEI
64 - ESAT ST-PEE**

Madame Henriette BONNET expose que la Mairie d'Oloron Sainte-Marie et l'ESAT ST PEE de L'ADAPEI 64 entretiennent depuis de nombreuses années des relations partenariales et souhaitent affirmer leur volonté de collaboration dans l'objectif de favoriser l'insertion sociale et professionnelle des travailleurs handicapés de l'ESAT et de promouvoir les actions en faveur des personnes handicapées.

A ce titre, les deux parties proposent de signer une convention de partenariat.

Pour L'ADAPEI 64 - ESAT ST PEE, cette convention apporte sa contribution à un des objectifs de l'association qui vise à favoriser l'insertion sociale et professionnelle des personnes handicapées.

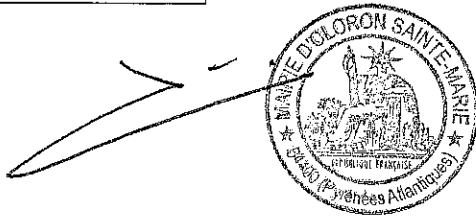
Pour la Mairie d'Oloron Sainte-Marie, cette convention participe au respect des obligations légales d'emploi des travailleurs handicapés.

Où cet exposé, le **CONSEIL MUNICIPAL**, à l'unanimité,

- **APPROUVE** le présent rapport,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention de partenariat ci-annexée.

Ainsi délibéré à OLORON-Ste-MARIE, ledit jour 21 décembre 2015.
Suivent les signatures.-

AFFICHE LE 26/ 12/ 2015



LE MAIRE,

Hervé LUCBÉREILH

